

Plan d'accès aux services pour les personnes ayant une déficience visuelle

Portrait provincial 2020-2021

Source : Formulaire GESTRED 10559

	(1) Demandes traitées	(2) Demandes en attente	(3) Demandes reçues	(4) Jours d'attentes	(5) Délai moyen	(6) Délai médian	(7) Délais respectés	(8) Délais NON respectés	(9) Total délais	(10) Taux de respect délais	(11) Demandes hors délais			
											1 à 5 jours	6 à 25 jours	26 à 40 jours	plus de 40 jours
DV Urgent	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
DV Élevé < 6 ans	46	8	54	1495	32,50	203	44	3	47	93,62	1	0	1	0
DV Élevé >= 6 ans	764	156	920	31567	41,32	492,5	695	108	803	86,55	9	26	14	20
DV Élevé	810	164	974	33062	40,82	489	739	111	850	86,94	10	26	15	20
DV Modéré	6314	67	6381	497951	78,86	1500,5	6143	228	6371	96,42	15	33	29	94
DV TOTAL	7124	231	7355	531013	74,54	3529,5	6882	339	7221	95,31	25	59	44	114

- **Niveau de priorité urgent** : l'intégrité et la sécurité de la personne ou de sa famille sont présentement menacées. Le début des services doit se faire à l'intérieur des 3 jours suivant la réception de la demande;
- **Niveau de priorité élevé** : l'intégrité, la sécurité ou le développement de la personne risquent d'être menacés en l'absence d'intervention à court terme. Le début des services doit se faire à l'intérieur des 97 jours suivant la réception de la demande;
- **Niveau de priorité modéré** : l'intégrité, la sécurité ou le développement de la personne ne sont pas menacés à court terme, mais des interventions sont nécessaires pour l'aider à accomplir ses habitudes de vie et favoriser son maintien dans sa communauté. Le début des services doit se faire à l'intérieur des 360 jours suivant la réception de la demande.

Méthode de calcul pour chacune des colonnes

- (1) Demandes traitées : Nombre de demandes de service pour lesquels l'utilisateur a débuté ses services
- (2) Demandes en attente : Nombre de demandes de service pour lesquels l'utilisateur est en attente de service
- (3) Demandes reçues : Somme des demandes de service traitées (colonne 1) et des demandes en attente (colonne 2)
- (4) Jours d'attente : Addition du nombre de jours d'attente avant que le premier service ait été rendu
- (5) Délai moyen : Nombre de jours d'attente (colonne 4) divisé par la somme des demandes traitées (colonne 1)
- (6) Délai médian : Médiane de la variable « jours d'attente » (colonne 4) en fonction du nombre de « demandes traitées » (colonne 1)
- (7) Délais respectés : Toutes les demandes traitées (colonne 1) dans les délais selon le niveau de priorité
- (8) Délai non respecté : Toutes les demandes ayant dépassé les délais selon le niveau de priorité, incluant celles de la colonne 11
- (9) Total des délais : Nombre de demandes de service dont les délais ont été respectés (colonne 7) + les demandes dont les délais sont non respectés (colonne 8)
- (10) Taux de respect : Délais respectés (colonne 7) divisé par total délais (colonne 9) x 100
- (11) Nombre de demandes hors délais depuis : Nombre de demandes de service répondues hors délais selon l'écart du nombre de jours